

## DOSSIERS OUVERTS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

### Conseil du 2 avril 2012

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Laurence Parent	<p><b>Madame Laurence Parent;</b> <b>conseil d'arrondissement du 2 avril 2012 :</b></p> <p>Mme Parent a soumis une requête en vue de l'aménagement d'une entrée charretière vis-à-vis le débarcadère qui a été mis en place face à son lieu de résidence. Faisant état des réserves d'ordre technique qui lui ont été transmises à l'endroit de cette demande, elle désire connaître les suites qui seront accordées à ce dossier.</p>	F. W. Croteau	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</b></p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, SE DÉCLARE AU FAIT DU DOSSIER ET MENTIONNE QU'UNE PROPOSITION DE SOLUTION SERA INCESSAMMENT COMMUNIQUÉE À LA CITOYENNE.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, POUR SUIVI.</p> <p><b>DOSSIER GDC : 10-226027 RELANCE</b></p>



Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Mathieu Crevier	<p><b>Monsieur Mathieu Crevier;</b> <b>conseil d'arrondissement du 2 avril 2012 :</b></p> <p>M. Crevier soumet deux questions au conseil :</p> <p>1) M. Crevier exprime l'opinion que les espaces du parc Rosemont nécessiteraient des améliorations, notamment par la réfection de son terrain de soccer, la mise aux normes de ses modules de jeu pour enfants 2-5 ans et par l'aménagement d'une aire d'exercice canin. Le terrain vacant adjacent situé à l'intersection des rues Dandurand et D'Iberville mériterait par ailleurs d'être considéré à des fins de conversion en espace vert municipal.</p> <p>2) Question répondue sur place; voir « Dossiers fermés ».</p>	<p>F.W. Croteau</p> <p>J. Savard</p> <p>M.-A. Gadoury</p>	<p><b>DIRECTION ET SERVICES CONCERNÉS : BUREAU DES ÉLUS ET DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS</b></p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS W. CROTEAU, RAPPELLE QUE LE TERRAIN VACANT EN QUESTION ABRITAIT UN POSE D'ESSENCE ET QUE CELUI-CI APPARTIENT TOUJOURS À LA FIRME ULTRAMAR. LA HAUTE TENEUR DE CONTAMINANTS DES SOLS SE PRÊTE PEU À LA CONVERSION SOUHAITÉE PAR M. CREVIER.</p> <p>LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS, JACQUES SAVARD, INFORME L'ASSEMBLÉE QUE DES TRAVAUX DE NETTOIEMENT DE GAFFITI À L'INTENTION DU CHALET DE PARC SONT PRÉVUS POUR LE PRINTEMPS 2012, MAIS QU'À SA CONNAISSANCE AUCUNE AUTRE INTERVENTION N'EST PLANIFIÉE EN CE MOMENT POUR LE PARC ROSEMONT. IL CONVIENT NÉANMOINS D'EFFECTUER DES VÉRIFICATIONS POUR CE QUI EST DES MODULES DES AIRES DE JEU POUR ENFANTS. M. SAVARD COMMUNIQUERA AVEC LE CITOYEN POUR FOURNIR UN COMPLÉMENT D'INFORMATION À CE CHAPITRE.</p> <p>LE CONSEILLER D'ÉTIENNE-DESMARTEAU, MARC-ANDRÉ GADOURY, ANNONCE QU'IL AMORCERA UNE TOURNÉE DE SON DISTRICT AU MOIS DE MAI 2012. IL ENTEND COMMUNIQUER À CETTE ÉPOQUE AVEC LE CITOYEN CREVIER.</p> <p>REQUÊTE RÉFÉRÉE À LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.</p> <p><b>DOSSIER GDC : 12-69831</b></p>

## DOSSIERS OUVERTS – INTERNET –

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

**Conseil du 2 avril 2012**

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
			<b>Aucune question émise via Internet n'a été référée aux directions de l'arrondissement, à la suite de la séance tenue le 2 avril 2012.</b>